



BARÈME D'HONORAIRES TTC

Charge acquéreurs / Charge vendeurs

Edité le 1^{er} octobre 2022

Prix maximum des prestations assurées

Honoraires Vente

Jusqu'à 50 000,00 €	Forfait de 5 000,00€
De 50 001,00 € à 200 000,00 €	5% + Forfait de 5 000,00€
De 200 001,00 € à 300 000,00 €	4% + Forfait de 5 000,00€
À partir de 300 001,00 €	3% + Forfait de 5 000,00€

Honoraires Location (En partenariat avec « Ma gestion locative »)

Bailleur :

- Visite du bien : 4€ TTC/m²
- Constitution du dossier : 2€ TTC/m²
- Rédaction du bail : 2€ TTC/m²
- État des lieux : 3€ TTC/m²

Locataire :

- Visite du bien : 4€ TTC/m²
- Constitution du dossier : 2€ TTC/m²
- Rédaction du bail : 2€ TTC/m²
- État des lieux : 3€ TTC/m²

Gestion Locative (En partenariat avec « Ma gestion locative »)

Plusieurs formules*

- Gestion à partir de 5,88% TTC du loyer.
- Garantie des loyers & charges impayés à 2,50% du loyer charges comprises.

*Renseignements auprès de notre cabinet.

